

# Avant-Propos

Le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (PPPIS) a été adopté le 21 janvier 2013 lors du comité interministériel de lutte contre les exclusions (CILE). Ce plan quinquennal s'articule autour de trois grands axes de réforme : réduire les inégalités et prévenir les ruptures, venir en aide et accompagner vers l'insertion, coordonner l'action sociale et valoriser ses acteurs. Le plan prévoit sa déclinaison territoriale afin de devenir un objet de débat sur l'ensemble du territoire national, en s'appuyant sur une forte mobilisation des préfets et de leurs services.

En 2014, la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) Champagne-Ardenne se sont associés pour réaliser un dossier synthétique et pédagogique d'une trentaine de pages sur les caractéristiques de la pauvreté, d'abord en Champagne-Ardenne, puis au 1<sup>er</sup> janvier 2016, sur l'ensemble de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (ACAL).

Parmi une batterie d'indicateurs alimentant le tableau de bord de suivi du PPPIS ACAL, huit indicateurs ont été retenus dans ce dossier couvrant trois volets : pauvreté monétaire, emploi et logement. Le premier volet regroupe trois indicateurs de pauvreté ou de précarité : le taux de pauvreté, la proportion d'enfants appartenant à une famille sans actif occupé et la part des ménages dépendant de prestations sociales. Le deuxième volet est abordé sous l'angle de l'insertion des jeunes, l'emploi des femmes et la précarité de l'emploi. Enfin, le troisième volet traite du logement, de l'allocation logement d'une part et de la vulnérabilité énergétique liée aux dépenses de chauffage d'autre part.

Pour mieux appréhender notre territoire, chaque indicateur a été décliné au niveau régional, départemental puis inter-communal (EPCI). Des cartes pédagogiques permettent de visualiser chaque indicateur et de mieux comprendre les enjeux territoriaux d'un plan contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.

Ce dossier ambitionne de fédérer l'ensemble des services de l'État du niveau régional comme départemental mais, plus largement, tous les acteurs autour d'objectifs communs pour poursuivre durablement les actions de lutte contre la pauvreté et de cohésion sociale dans notre région.

Nous tenons à remercier les membres du comité de pilotage ainsi que les partenaires du tableau de bord de suivi du PPPIS, le Rectorat de Reims, la Direccte et la Dreal de l'ex-région Champagne-Ardenne, pour leur implication et la qualité des interventions.

Bonne lecture.

**La directrice régionale et départementale de la  
jeunesse, des sports et de la cohésion sociale  
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine**

**Isabelle DELAUNAY**

**Le directeur régional de l'Insee  
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine**

**Joël CREUSAT**